

**Compte rendu du conseil d'école**  
**Du 18 mars 2019**  
**Ecole maternelle de Poisy chef-lieu**

**Personnes présentes :**

**Représentante de la mairie :** Mme Lassalle.

**Parents d'élèves :** Mmes Hobeika, Zwilling, Mouchet et M. Costa.

**ATSEM :** Mme Frison.

**Enseignants :** Mmes Golaz, Perrot, Bednarek, Rognard, Tochon Danguy, Tomasi et M. Hermann.

**Personnes excusées :** Monsieur L'Inspecteur de L'Éducation Nationale.

**1. Bilan des effectifs actuels**

Il y a eu quelques variations depuis la rentrée de septembre (des départs car les arrivées se sont faites sur l'école de Brassilly en priorité) mais pas de réel changement sur l'effectif total de l'école. Nous comptons actuellement 199 élèves (contre 200 l'année dernière).

Il faudra attendre les inscriptions pour voir l'évolution des effectifs (à ce jour 40 élèves se sont inscrits pour la prochaine rentrée à la mairie).

**2. Inscriptions rentrée 2019 / 2020**

Nous acceptons en Petite Section uniquement les enfants nés en 2016.

Les familles peuvent passer en Mairie dès aujourd'hui avec :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé de l'enfant
- Un justificatif de domicile
- Une copie du jugement si les parents sont divorcés
- Si l'enfant est déjà scolarisé, un certificat de radiation

Rappel sur les obligations vaccinales en milieu scolaire : lors de l'inscription, les enfants doivent avoir eu trois injections différentes du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. Les trois dates des différentes injections doivent être notées sur le carnet de santé.

Ensuite, les familles devront se rendre à l'école maternelle du chef-lieu avec le dossier donné en mairie :

- **Le lundi 25 mars** de 8h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00.

OU

- **Le lundi 8 avril** de 8h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00.

Comme l'année dernière, les parents des élèves de GS devront passer en mairie pour inscrire leur enfant au CP. Les dates et les informations vous seront communiquées ultérieurement.

A la rentrée 2019, la garderie se terminera à 18h30 (pendant le 1<sup>er</sup> trimestre, pour faire un essai). De 16h30 à 17h30, les enfants auront différentes activités et de 17h30 à 18h30, le départ sera libre.

Rappel pour la garderie : après 16h30, lorsque les parents sont en retard pour venir récupérer les enfants, il n'est pas utile de sonner à la porte de la maternelle car les enseignants ne sont plus responsables des élèves et les animatrices du périscolaire sont en charge des enfants et ne peuvent donc pas les laisser seuls pour venir ouvrir. Les enfants concernés ont été basculés sur le service de garderie et il faudra donc venir les récupérer à 17h30.

**3. Rappel sur les absences scolaires.**

Il a été rappelé par Mme la Directrice académique des services de l'éducation nationale que les seuls motifs légitimes d'absence d'un élève sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie contagieuse d'un membre de la famille proche, intempéries empêchant le transport, absence des parents sur une courte durée, réunion solennelle de famille. L'absence pour une fête religieuse pourra également être accordée.

Les absences prévisibles devront faire l'objet d'une demande écrite à la Directrice de l'école qui donnera un avis qu'elle transmettra ensuite à la Directrice académique qui communiquera en retour sa décision concernant l'octroi de cette absence.

Pour toutes les questions concernant les absences, la Directrice de l'école se tient à votre disposition pour en parler en amont.

#### **4. Activités pédagogiques complémentaires (APC)**

Les activités pédagogiques complémentaires continuent sur le temps de midi (de 11h30 à 12h00) jusqu'au vendredi 12 avril. Les élèves à besoins spécifiques bénéficient d'un temps de travail en petits groupes afin de combler certaines lacunes.

Ce temps est toujours soumis à l'autorisation des parents.

#### **5. Projet d'école**

Voici les différentes actions menées cette année :

- Chorale d'école pour le marché de Noël.
- Travail en commun pour les quatre classes de PS/MS afin de préparer chaque période une progression commune et des activités liées à un thème.
- Heures d'APC centrées sur le langage oral.

Le projet d'école est complété chaque année par de nouvelles actions. Les actions mises en place les années précédentes sont poursuivies si elles sont satisfaisantes ou modifiées dans le cas contraire.

#### **6. Exercices d'évacuation / plan Vigipirate**

Exercice incendie : Un nouvel exercice incendie a eu lieu le mardi 12 mars. Tout s'est bien déroulé.

Un exercice de mise en sécurité aura lieu dans les semaines à venir.

#### **7. Activités pédagogiques**

Activités passées :

- Fin du cycle de natation pour la classe de GS de Nathalie Golaz. Tout s'est bien déroulé.
- Semaine avant les vacances de Noël : séances de cinéma pour toutes les classes.
- Fin du cycle de cirque pour toute l'école avec une représentation aux parents le 14/02. Tout s'est bien passé lors de toutes les séances et nous avons eu un bon retour des familles lors de la représentation.

Activités à venir :

- Cycle escalade : tous les lundis du 25 mars au 3 juin pour les trois classes de GS et MS/GS. Nous aurons le même intervenant que l'année dernière, Mr Jean-François Lavorel sauf sur 3 lundis après-midi où nous aurons Stéphanie Traber. Les enseignants sollicitent les parents agréés pour aider à l'encadrement.

Pour les parents agréés avant 2019, merci de remplir les papiers donnés par les enseignants (feuille à remplir et photocopie d'une pièce d'identité) afin que l'Inspection puisse vérifier que les parents agréés n'aient pas d'antécédents qui iraient contre un encadrement d'enfants.

- Cycle natation : du 9 mai au 28 juin, le jeudi de 14h55 à 15h45 (dans l'eau) pour la classe de Nathalie Tochon Danguy et le vendredi de 9h00 à 9h50 (dans l'eau) pour la classe de Mr Hermann.
- L'école fera son carnaval le 22 mars sur le thème du cirque. Les costumes seront confectionnés dans les classes. Nous ferons un petit défilé dans la cour de l'école élémentaire (nous ne sortirons pas de l'école à cause du plan Vigipirate). Les enfants de la crèche viendront nous présenter le leur le 19 mars.

## **8. Rappel**

Les enfants feront le pont de l'ascension.

## **9. Demande de travaux / remerciements**

L'équipe enseignante a sollicité la mairie pour certains travaux :

- Bacs en bois pour faire des plantations.
- Infiltrations dans le mur intérieur côté terrasse.

Toute l'équipe enseignante remercie la mairie pour son aide financière et les services techniques pour la mise en place et les montages des différentes commandes.

L'équipe enseignante sollicite de nouveau la mairie pour l'octroi du budget pour l'achat de livres pour la BCD (comme accordé l'année dernière). Mme Lassalle va demander la confirmation de ce budget et reviendra vers l'équipe enseignante.

## **10. Mot de l'APE**

L'association des parents d'élèves s'engage sur de vrais projets pour vos enfants: cirque, cinéma ...

Pour mener à bien ces projets nous avons besoin de ressources !

Et c'est vers vous que nous nous tournons, votre participation lors des événements est primordiale afin de maintenir ces bons moments (marché de Noël, soirée dansante, fête de fin d'année...) sans quoi nous serons contraints d'annuler ces manifestations ...

Venez tenir un stand 1h ou plus lors des événements afin de participer activement à la vie scolaire de votre enfant !

L'APE reverse 25€ pour chaque élève de primaire et maternelle (soit plus de 12000€ reversé à l'école), sans l'APE ces projets n'auraient pas eu lieu!

**Vos enfants comptent sur vous !!**

Pour nous contacter:

Par mail : [aepoisyche lieu@gmail.com](mailto:aepoisyche lieu@gmail.com)

Par téléphone : 0610886074 (Adeline Hobeika pour la fête de fin d'année, par tel, SMS, whatsapp)

Par facebook: Ape poisy chef lieu

Un mail vous sera envoyé pour les inscriptions !

**MERCI A TOUS !!!**

## **11. Rentrée 2020 - nouveaux groupes scolaires.**

Lors de la dernière commission scolaire, il a été annoncé par la mairie que lors de l'ouverture du nouveau groupe scolaire, il sera mis en place une école primaire (de la PS au CM2) et que les écoles du chef-lieu seront

réunies également en école primaire. Les enfants seront répartis selon un secteur scolaire (selon s'ils habitent à droite ou à gauche de la route nationale).

Il est important de rappeler que les élèves doivent être pris en compte en priorité. Mr Le Maire invite les directeurs à une réunion lundi prochain afin d'échanger sur ce point et sur l'organisation la plus judicieuse pour un accueil optimal des élèves dans les deux groupes scolaires.

## **12. Sécurité des écoles**

Suite à un incident survenu au mois de février lorsqu'un élève en retard de l'école élémentaire a sonné à la maternelle afin qu'on lui ouvre, la directrice souhaite rappeler que, malgré la promiscuité des deux écoles, l'école maternelle et l'école élémentaire sont deux groupes scolaires différents, avec deux directeurs différents et donc deux entrées différentes. En aucun cas, l'équipe de la maternelle (ATSEM et enseignants) ne peut ouvrir à un élève de l'élémentaire ou régler un souci lié à l'autre école. De plus, la Directrice souligne l'importance des parents élus pour relayer les problèmes transmis par les parents ou les diverses questions. Néanmoins, elle rappelle qu'il est bon de garder le dialogue et de venir demander à l'équipe enseignante ou à elle-même des informations complémentaires ou un autre point de vue selon les situations....Ceci dans le but d'éviter de répandre de fausses informations.... Il est important de rappeler que toute l'équipe de l'école maternelle trouvera toujours le temps pour échanger.

## **13. Mail des représentants des parents d'élèves.**

Vous pouvez contacter les parents délégués par mail : [rpematernellepoisychefflieu@gmail.com](mailto:rpematernellepoisychefflieu@gmail.com)

## **14. Questions diverses**

Demande d'un parent délégué de rappeler aux familles d'éteindre le moteur de leur voiture sur le parking de l'école pour le bien être des enfants et de la planète.